

ACCÈS AU MARCHÉ

RESTRICTIONS EN MATIÈRE D'IMPORTATION

En vertu des règlements sud-coréens, tous les importateurs doivent détenir une licence générale et une licence spéciale pour tous les articles importés. Les licences spéciales ne portent que sur une transaction et sont indispensables pour obtenir des lettres de crédit. On classe les importations en trois catégories : 1) les produits automatiquement approuvés; 2) les produits soumis à des restrictions; et 3) les produits interdits. Les investisseurs étrangers peuvent généralement importer tout ce dont ils ont besoin pour mettre sur pied une usine de transformation, dans la mesure où le projet a été autorisé. Si l'usine est prête à exporter ses produits, elle peut importer pratiquement tout ce qu'elle veut, à condition que les produits importés soient destinés à la réexportation. Le contenu et la sécurité des produits sont assujettis à certains règlements, et les contrevenants sont passibles de peines graves.

DROITS D'IMPORTATION

En matière d'importation, les limites sont imposées principalement par les licences, les dépôts préalables et les allocations de change. Lorsque les produits sont grevés de tarifs, ceux-ci sont souvent élevés, mais diminuent progressivement au rythme de l'ouverture des marchés intérieurs.

DROITS DE DOUANE

La valeur en douane des produits importés est une valeur transactionnelle rajustée comprenant les frais supplémentaires que doit assumer l'acheteur (p. ex. frais de transport et d'assurance et autres coûts, en plus du prix d'importation). Les taux tarifaires se divisent en deux catégories : 1) le taux général (taux de base et taux provisoire); et 2) le taux spécial (droits antidumping et compensateurs, etc.). Le taux spécial s'applique avant le taux général; pour ce dernier, on applique le taux provisoire avant le taux de base. Lorsque les droits de douane ont été payés au moment de l'importation et que les marchandises en cause sont destinées à la fabrication ou à la transformation de produits qui seront réexportés, les droits sont remboursés dans leur totalité.

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

La valeur taxable des produits importés est le prix convenu aux fins des droits de douane plus la taxe spéciale de consommation. Certains produits sont assujettis à une taxe spéciale de consommation que l'on obtient en multipliant la valeur transactionnelle rajustée par un taux d'imposition donné.

DOCUMENTATION

Les documents requis pour obtenir l'autorisation d'importer varient selon le type de produit, leur origine et le type d'entreprise exploitée par le demandeur. Voici résumés les principaux documents et renseignements que doivent fournir les personnes qui font une demande de permis d'importation en Corée du Sud.

1. Formulaire de demande de permis d'importation dûment rempli.
2. Connaissance.
3. Facture donnant les renseignements suivants : description de la marchandise, marque de commerce, quantité, caractéristiques, type ou numéro de modèle, prix unitaire, frais de transport, d'assurance et autres, et toute réduction ou exemption de droits obtenue au port d'expédition.
4. Bordereau d'expédition.
5. Tout autre document d'importation exigé (p. ex. certificat d'origine ou de santé).